

CALENDRIER DE PASSAGE DES EXAMENS DE – DEES

SESSION JUIN 2011

Les dates et horaires des écrits doivent être impérativement respectés sous peine de sanctions. Il en est de même pour les plages d'oraux proposées.

Dates	Horaires	Epreuves
EPREUVES ECRITES		
Mardi 14 juin 2011	9 h 00 à 12 h 00	UC A3 – Discussion de documents (<i>Niveaux DE, DEES</i>)
	14 h 00 à 14 h 20	UC A1 – QCM (<i>Niveaux DE, DEES</i>)
	14 h 30 à 14 h 50	UC A2 – QCM (<i>Niveaux DE, DEES</i>)
Mercredi 15 juin 2011	9 h 00 à 15 h 00	UC D31 – Etude de cas – <i>DE et DEES toutes spécialités</i>
	9 h 00 à 13 h 00	Sauf : UC D31 – Etude de cas <u>DEESBANQUE</u> (Toutes spécialités)
	9 h 00 à 16 h 00	UC D31 – Etude de cas <u>DEESJOUR</u>
	9 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00	UC D31.1 - <u>DEESIMMO</u> – Epreuve Commune UC D31a, b, c, d - <u>DEESIMMO</u> – Epreuves de spécialités
	9 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00	UC D31 – <u>DEESFI</u> – Epreuve Commune UC D31a, b, c, d - <u>DEESFI</u> – Epreuves de spécialités
Jeudi 16 juin 2011	9 h 00 à 10 h 00	UC B3 – Anglais écrit (<i>Niveaux DE, DEES</i>)
	10 h 30 à 11 h 30	UC B3 – Espagnol écrit (<i>Niveaux DE, DEES</i>)
	13 h 00 à 14 h 00	UC B3 – Allemand, Français écrit (<i>Niveaux DE, DEES</i>)
	14 h 30 à 15 h 30	UC B3 – Portugais, Italien écrit (<i>Niveaux DE, DEES</i>)
	16 h 00 à 17 h 00	UC B3 – Chinois, Arabe écrit (<i>Niveaux DE, DEES</i>)
Vendredi 17 juin 2011	10 h 00 à 12 h 00	UC D33.1 – Compétences commerciales
	13 h 00 à 15 h 00	UC D33.2 – Compétences gestion et organisation d'entreprise
	15 h 30 à 17 h 30	UC D33.3 – Compétences Management / RH
EPREUVES ORALES		
Du mardi 31 mai 2011	<i>Niveau DE</i>	UC B2 – Langue vivante européenne oral UC D22 – Epreuve professionnelle orale
Au vendredi 1 ^{er} juillet 2011	<i>Niveau DEES</i>	UC B3 – Langue vivante européenne oral UC D32 – Epreuve professionnelle orale

Les dossiers professionnels devront être remis aux centres d'examens et centres relais trois semaines avant le début des épreuves, soit pour le 9 mai 2011.

Les résultats aux examens seront diffusés sur le site de la FEDE durant la deuxième quinzaine de juillet 2011. Les suppléments aux diplômes sont envoyés aux écoles 48 heures après la diffusion des résultats. Les écoles sont chargées de les remettre à leurs candidats.